

Le sénateur Cambon interpelle Mme Taubira sur la "souffrance" de l'administration

La prison de Fresnes souffre de surpopulation : 2.275 détenus pour 1.440 places !

A l'occasion d'une question orale, Christian Cambon, sénateur (UMP) du Val-de-Marne, a interpellé le 1er octobre la ministre de la justice, Christine Taubira, sur les conditions de travail des surveillants du centre pénitentiaire de Fresnes. M. Cambon a indiqué que la prison de Fresnes souffre de surpopulation: 2.275 détenus pour 1.440 places et que des trafics divers «compliquent encore le travail des agents». Le sénateur a rappelé qu'au mois de juin dernier, les gardiens s'étaient rassemblés devant l'établissement pour dénoncer la «violence grandissante des détenus à leur égard». La surpopulation carcérale chronique et leurs sous-effectifs deviennent difficiles à gérer à Fresnes. Déjà, en avril 2012, les surveillants évoquaient ces difficultés liées au manque de moyens. Aussi, le 22 mai dernier, une centaine d'agents ont manifesté contre la «remise en cause de leurs pratiques professionnelles». Le tribunal administratif de Melun venait alors de suspendre la fouille corporelle intégrale pour les détenus s'étant rendu au parloir rencontrer des visiteurs. Instituée par le directeur de la prison de Fresnes depuis décembre 2012, cette pratique définie comme «ingrate» pour les surveillants était pourtant nécessaire pour des raisons de sécurité. Pour le juge, cette application systématique constituait donc une «atteinte grave et manifestement illégale à la liberté fondamentale de ces détenus». Le sénateur a par ailleurs indiqué que les 450 conseillers d'insertion qui vont arriver «ne suffiront pas». Il estime à 1.500 le nombre d'agents de ce type qu'il faudrait recruter. M. Cambon a donc demandé à Mme Taubira de quelle manière elle entendait répondre aux difficultés structurelles que rencontrent les prisons française, et notamment Fresnes. La Garde des Sceaux a répondu par l'intermédiaire de Cécile Duflot, ministre du Logement, que des mesures ont déjà été prises avec une augmentation de 20% de crédit de rénovation cette année pour améliorer les conditions de travail des personnels et les conditions de détention des personnes détenues. Une amélioration de la sécurité des personnels dans les établissements est attendue avec la mise en œuvre d'un plan exceptionnel portant sur 33 M€. Ces crédits permettront de mieux équiper les établissements avec des dispositifs

anti-projections dans 35 établissements et des commandes de portiques à ondes millimétriques dans 20 établissements accueillant les détenus au profil les plus sensibles, sans oublier 282 nouveaux portiques à masse métallique dans toutes les zones sensibles des établissements. Au-delà de l'aspect matériel, le ministère de la Justice travaille aussi, a précisé Mme Duflot, à une amélioration des pratiques avec une circulaire à venir sur la prise en charge des détenus particulièrement signalés et des partenariats avec les autorités judiciaires et les forces de sécurité. Mme Duflot a assuré que la situation de Fresnes est examinée avec la «plus grande attention» s'agissant des effectifs. Aujourd'hui, près de 97% des postes sont pourvus, et une trentaine de surveillants stagiaires vont rejoindre cet établissement dès le 30 septembre, 5 postes de surveillants sont en outre offerts à la prochaine commission administrative paritaire de mobilité fin novembre «Sécurité des surveillants et garantie des droits des détenus : tels

sont les objectifs que le gouvernement poursuit de front», a conclu Mme Duflot.

Après sa question posée, M. Cambon a reçu un certain nombre de messages électroniques qui marquent le profond désaccord des professionnels de la pénitentiaire – des syndicalistes FO – de Fresnes. «Les réponses sont ridicules car notre profession est de plus en plus en souffrance (et on ne parle pas du nombre de séparations et/ou de divorces dans notre administration). Quand on voit le nombre d'agressions mais surtout le nombre de prises d'otage depuis le début d'année dans nos prisons et de mutineries, cela laisse un futur sombre pour les personnels de surveillance», estime l'un. Un autre souligne que cette réponse de Mme Duflot est «consternante une fois de plus». Sur les effectifs promis, un syndicaliste souligne que les élèves qui arrivent ne compensent pas les départs. Il conclut que Mme Duflot «essaie de noyer le poisson en mélangeant tout, une spécialité taubiresque». En terminant : «Pauvres de nous».

Déchirure: Vive polémique PS 94/FG au sujet des Roms

La Fédération du Parti socialiste du Val-de-Marne a réagi avec véhémence, le 3 octobre, dans un communiqué à une déclaration du Front de gauche du Val-de-Marne au sujet des Roms. On sait que le premier fédéral, le sénateur Luc Carvounas, est un proche du ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, qui est donc mis en cause par le FG 94. La fédération socialiste «condamne avec la plus grande fermeté» le communiqué du FG 94 «qui vient de franchir une ligne rouge politique inacceptable», souligne le texte. Le PS 94 estime même que «avec une réelle volonté de mentir aux Val-de-Marnais et de diviser la gauche à des fins purement électoralistes, le FG 94 cherche à déformer les positions du ministre de l'Intérieur et son action plébiscitée par une très large majorité de nos concitoyens, et même à 55% des sympathisants du FG». Aussi le PS 94 «demande au FG 94, et plus particulièrement au PCF 94 associé à ce communiqué, de se ressaisir et de ne pas jeter en pâture une longue histoire d'union de la gauche dans notre département au nom de sa funeste concurrence avec le PG de Jean-Luc Mélenchon.» Au total, la

fédé socialiste val-de-marnaise «réaffirme sa volonté d'union pour les élections municipales prochaines, et son ambition de battre la droite et l'extrême-droite» tout en dénonçant «les basses manœuvres politiciennes du FG 94 qui cherche à associer le débat national aux nécessaires et urgentes préoccupations locales des Val-de-Marnais.» Dans un communiqué du 2 octobre, Le FG 94 (notamment le PCF et le PG) avaient condamné «avec force» les «déclarations xénophobes» de M. Valls concernant les Roms, «les accusant de ne pas vouloir s'intégrer et d'avoir vocation à revenir en Roumanie ou en Bulgarie.» Pour le FG 94, «les Roms sont des citoyens européens et la France doit respecter leurs droits» et «les propos tenus par M. Valls se situent sur le même terrain que la droite et de l'extrême-droite.» Le FG 94 concluait ainsi : «le président de la République et son chef de gouvernement doivent désavouer la méthode et les arguments de leur ministre de l'Intérieur, et affirmer une position claire de la France vis-à-vis de ces populations dans le respect des traités européens.»